



Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement)

	Avant le 15 Nov. 2025	Après le 15 Nov. 2025
Tarif Non Membre	485 Euros	690 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 510 Euros)	Gratuit	250 Euros

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.org/espace-membre/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com) INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 84 RUE DU RANELAGH, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.org

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

- Inscription gratuite à nos congrès européens **Compliance et Technology et Compliance & RGPD**.
- Inscription gratuite à notre congrès français **Compliance et Risk**.
- **10 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance gratuites, organisées par l'Institut**
- Inscriptions gratuites à nos conférences régionales de Marseille et Lyon .
- Accès au **1er Benchmark** indépendant des **Outils de la Compliance et RGPD**.
- Faire parti du **Comité Grand Sud** : 2 réunions par an, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon et Marseille.
- Plus de **130 contenus en ligne** des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

* •Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. •Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. •Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.